A COMPLETER OBLIGATOIREMENT	
Selon votre situation actuelle, Merci de COCHER :	Pièces à fournir :
☐ Vous êtes actuellement marié ou pacsé	
□ Vous êtes actuellement parent isolé : célibataire, séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve) avant 2019 ou depuis 2019	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019
Indiquez la date de votre séparation :/	
	Pour vous et votre concubin(e) :
□ Vous vivez actuellement en concubinage	(Obligatoire même s'il/elle n'a pas de lien de parenté avec l'enfant.)
	☐ Copie de <b>chaque avis</b> d'impôt 2020 sur les revenus 2019 <b>(revenus du couple)</b>
	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019
☐ En 2020, votre situation familiale a récemment changé (cas de décès, divorce ou séparation exclusivement)	+ Fournir en plus, impérativement :
séparation <u>exclusivement</u> )	☐ Attestation récente de paiement de la CAF.
	□ En cas de décès : Acte de décès.
Indiquez la date de votre séparation ://	☐ En cas de séparation / divorce : Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.
	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019
☐ L'enfant pour lequel vous demandez la	+ Fournir en plus, impérativement :
bourse est désormais à votre charge et ne figure pas sur votre avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019	☐ Attestation récente de paiement de la CAF.
	☐ Justificatif du changement de résidence de l'enfant (décision de justice ou attestation sur l'honneur signée des deux parents, précisant la date du changement et les modalités de garde des enfants).
	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019
	+ Fournir en plus, impérativement :
☐ Votre demande concerne un enfant dont vous avez actuellement la tutelle	☐ Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille.